

**PROJET ENGAGEMENT DES DETENEURS DES DROITS POUR LA CULTURE
DEMOCRATIQUE 2018-2021**

**PROVINCE DE LUALABA / VILLE DE KOLWEZI
CADRE DE DIALOGUE MULTI ACTEURS (CDMA)**

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 002/ NSCC/CDMA/KZI/06-2019

Le Cadre de dialogue multi acteurs est préoccupé par les événements survenus au quartier Kasulo entre l'entreprise Congo Dongfang Mining (CDM) et les exploitants miniers artisanaux ayant conduits à plusieurs dégâts matériels et une perte en vie humaine. Le Cadre de dialogue déplore avec véhémence ces actes délictueux et présente ses sincères condoléances aux familles ayant perdu les leurs dans ces affrontements.

Le CDMA déplore également la situation qui a prévalu au village Kisanfu entre les forces de l'ordre et les exploitants miniers artisanaux et les détenteurs des maisons d'achat des minerais. De ces affrontements, le bilan provisoire fait état des plusieurs biens matériels endommagés et de perte en vie humaine. Le Cadre de dialogue multi acteurs rappelle que le dialogue est une valeur indéniable à promouvoir dans toute société humaine, chacun de nous voudrait faire preuve de retenue et de tolérance.

Le Cadre de dialogue multi acteurs rappelle ensuite que le gouvernement de la République s'est résolument engagé dans l'amélioration du climat des affaires. Le code minier de 2002 modifié et complété par celui de 2018 a libéralisé le secteur minier et encourage les investissements privés. En outre, la même législation minière consacre l'existence et la promotion de l'artisanat minier. Celui-ci est sensé être réglementé par les services étatiques en collaboration avec les coopératives minières au sein desquelles évoluent les creuseurs sur des zones d'exploitation artisanale.

Soucieux d'inciter l'émergence de la classe moyenne d'une part et d'accompagner l'Etat à maximiser les recettes dans un climat de paix, le CDMA insiste sur le fait que toutes ces opportunités ne peuvent aboutir que si chacun de nous s'engage à protéger le cobalt, en évitant de le salir par les violations des droits humains et autres antivaleurs.

Le Cadre de dialogue exhorte le gouvernement provincial à accélérer la construction du centre de négoce et de mettre en place des dispositifs plausibles pour résoudre la problématique de teneur et poids des minerais tout en poursuivant sa politique des réformes de l'artisanat minier en facilitant la création des coopératives minières véritablement l'émanation des creuseurs eux-mêmes et doter ces compatriotes des zones d'exploitation artisanale tel que recommandé par l'article 111 de la Loi n°18/001/du 09 Mars 2018, portant code minier tel que modifié et complété à ce jour.

Le Cadre de dialogue exhorte le Gouvernement de la République à réfléchir froidement à propos des creuseurs du village Kafwaya pour leur réinstallation sur des nouvelles ZEA dans le strict respect des dispositions pertinentes en la matière; pour ce faire, un moratoire raisonnable serait salubre ; et l'implication de l'entreprise Tenke-Fungurume est sollicitée.

Enfin, le Cadre de dialogue s'engage à accompagner les institutions de la République, les investisseurs miniers et les exploitants miniers artisanaux dans la lutte contre la pauvreté, l'exploitation illicite des minerais, le respect des droits de l'homme et la promotion du dialogue permanent sans lequel le développement tant rêvé ne serait qu'un simple slogan.

Fait à Kolwezi, le 18/06/2019

Pour le Cadre de Dialogue Multi Acteurs/Site de Kolwezi

Mike LAMEKI
Superviseur

Téléphone : +243 978646773